

M. MCCARTHY : Cela paraît être le ton ordinaire des observations de l'honorable député. Nous ne devons pas nous occuper sans cesse de raccommoder cette question du Nord-Ouest. Ce n'est pas d'ici que nous pourrions déterminer de nouveau et réajuster les limites des districts, dans le Nord-Ouest. Si l'assemblée législative du Nord-Ouest doit avoir le pouvoir de rajuster les limites, nous devrions lui conférer le pouvoir d'augmenter le nombre des districts, lorsqu'elle le jugera nécessaire.

On pourra alléguer que ces vingt-deux hommes n'ont pas le pouvoir nécessaire d'agir sur ce point, avant l'élection prochaine. C'est là, dans tous les cas, la théorie adoptée jusqu'ici par notre parlement. Après tout, on pourra toujours leur conférer ce pouvoir après les élections prochaines. Je dirai que, si vous prenez plusieurs districts, depuis l'adoption de l'acte, il y a deux ans, vous trouverez si considérables les changements dans la population que la représentation actuelle n'est pas raisonnablement proportionnelle. Je répète au comité qu'il devrait y avoir un changement dans le sens posé par l'honorable député de Bothwell (M. Mills).

M. DAVIN : Je répudie de la manière la plus énergique le langage employé par le député de Simcoe-nord (M. McCarthy). Il a dit que j'ai placé les représentants dans l'assemblée, à un niveau inférieur au niveau des membres de ce parlement. Au contraire, à maintes reprises, j'ai affirmé dans cette chambre que nous avions dans cette assemblée une représentation qui ferait honneur à n'importe quelle assemblée du monde. Je félicite le Nord-Ouest sur la popularité qu'il a si soudainement acquise, parce que, en 1887, 1888 et 1889, lorsque j'ai proposé la question et que j'ai demandé d'avoir un gouvernement représentatif, au Nord-Ouest, j'ai trouvé fort peu de sympathie de la part des députés partisans de la réforme, comme de la part des députés du côté ministériel de la chambre. Mon honorable ami de Simcoe (M. McCarthy) devrait se rappeler qu'il n'a pas le droit de me tancer, moi, un vétéran au service du Nord-Ouest, parce que lui est animé du zèle ardent des convertis. Je suis heureux de sa conversion, mais il a avoué que ses attaches sont tout à fait récentes, il a avoué qu'il vient de tomber en amour, et que cet amour a toute l'ardeur et peut-être, aussi, un peu de l'imprudence d'un nouvel attachement. Ce n'est pas à lui de me provoquer, moi qui ai combattu les combats de ce peuple, et qui ai réclamé en son nom, devant cette chambre, le gouvernement responsable. Si vous leur donnez le gouvernement représentatif maintenant, je veux être logique, et je crois que cet article pourrait être changé. Je crois maintenant, lorsque vous êtes sur le point de leur donner le contrôle de leurs fonds, que vous devriez faire ce que demande l'honorable député de Bothwell (M. Mills), savoir : prendre une moyenne de la population—vous pouvez, facilement évaluer le chiffre de la population : il est possible que vous restiez bien au-dessous du chiffre de la population réelle, et cependant, nous accorder beaucoup plus que nous n'avons aujourd'hui ; vous pouvez nous accorder un revenu adéquat, lâcher nos lièvres et nous laisser marcher seuls ; affranchissez-nous et laissez-nous travailler pour le pays, dans la mesure de nos forces ; donnez-nous notre pouvoir exécutif, et ensuite, nous pourrions revenir sur cet article, et

le modifier, si cela est nécessaire. Mais la raison pour laquelle je ne désire pas modifier cet article, maintenant, c'est que, après que le recensement sera pris, ce qui doit avoir lieu prochainement, vous ne pourrez plus nous refuser le gouvernement responsable. Mon honorable ami (M. McCarthy) dit qu'il a visité ce pays, et il doit savoir que les habitants du Nord-Ouest sont, par l'intelligence, au-dessus de la population de toute autre partie du Canada. Je veux dire que la moyenne de l'intelligence, parmi eux, est plus élevée que parmi la population de toute autre partie du pays. De fait, nous avons eu une immigration d'élite.

Sir JOHN A. MACDONALD : La dualité de langue.

M. DAVIN : Cet article ne m'inquiète guère, mais je félicite le Nord-Ouest et, je puis dire, je me félicite moi-même, du profond intérêt que l'on témoigne au Nord-Ouest, cette année, parce que, en 1887, et durant les années suivantes, je me suis constitué l'avocat de sa cause ; mes paroles tombaient dans des oreilles indifférentes ; mais, d'année en année, le Nord-Ouest a paru attirer de plus en plus l'intérêt de la chambre, et je crois qu'il ne saurait y avoir de plus heureux présage que ce fait-là.

M. BLAKE : L'honorable député (M. Davin) semble croire que, avant son entrée au parlement, personne ne portait d'intérêt au Nord-Ouest ; mais il est notoire que le Nord-Ouest doit tout ce qu'il possède de gouvernement responsable à la sagesse et à la prévoyance de mon honorable ami d'York-est (M. Mackenzie), qui, en 1875, proposa une mesure qui contenait, en germes, toutes les institutions représentatives que le Nord-Ouest possède aujourd'hui. L'honorable député peut apprendre ce qu'il ignore évidemment : c'est que pendant nombre d'années, des députés de ce côté-ci de la chambre ont insisté auprès du gouvernement par leurs discours et par leurs votes sur la nécessité d'étendre le principe représentatif d'ici, au gouvernement responsable du Nord-Ouest : et je suis convaincu que quels que soient les doutes et les craintes que nous avons pu éprouver, dans le passé, nous pouvons maintenant nous féliciter des inestimables bienfaits qui ont été répandus sur tout le Canada, sur le Nord-Ouest et sur nous-mêmes, par l'entrée de l'honorable député (M. Davin) au parlement. Il dit qu'il y a eu une immigration d'élite au Nord-Ouest et, ici, nous avons l'élite de l'élite, et nous pouvons juger de ce qui est resté là-bas, par l'échantillon qu'on nous a envoyé.

Mais l'honorable député a parfaitement raison. En ce qui concerne l'émigration d'Ontario, et je présume que c'est une pareille émigration dans les autres provinces, il ne peut y avoir de doute que, par un procédé de triage naturel, le Nord-Ouest a attiré vers lui des hommes de la classe la meilleure et la plus énergique que nous avons parmi nous, et je n'ai aucun doute que cette immigration, prise dans son ensemble, est d'un caractère très supérieur, tout comme, d'après les mêmes principes, le Haut-Canada a d'abord été établi. Je suis assez vieux pour me rappeler le caractère de ces premiers colons ; du moins, de quelques-uns d'entre eux, qui ont vécu très vieux, et je puis attester, qu'un grand nombre des premiers colons qui sont venus en ce pays, dans un temps bien différent du temps actuel, lorsqu'il n'y avait aucun encouragement pour l'im-